



DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS  
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

# communiqué

No: 93  
No.:

DIFFUSION: POUR DIFFUSION IMMÉDIATE  
RELEASE: LE 24 SEPTEMBRE 1981

COMMUNIQUÉ SUR LA NAMIBIE PUBLIÉ  
PAR LES MINISTRES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES  
DU CANADA, DE LA FRANCE,  
DE LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE,  
DU ROYAUME-UNI ET DES ÉTATS-UNIS,  
NEW YORK, LE 24 SEPTEMBRE 1981

---

Les ministres des Affaires étrangères du Canada, de la France, de la République fédérale d'Allemagne, du Royaume-Uni et des États-Unis se sont réunis à New York le 24 septembre pour faire le point des progrès accomplis dans la recherche d'un règlement rapide de la question namibienne.

Les ministres ont noté qu'il y a eu des discussions approfondies avec les gouvernements africains intéressés ainsi qu'avec l'Organisation de l'Unité africaine. Les ministres ont également noté que des discussions étaient intervenues entre le Gouvernement des États-Unis et le Gouvernement d'Afrique du Sud et qu'il y avait eu un échange récent de messages entre les Cinq et l'Afrique du Sud. Par conséquent, il est maintenant possible d'apprécier plus clairement les problèmes en cause et de définir un processus pour leur règlement, pouvant conduire à la mise en oeuvre de la Résolution 435 du Conseil de Sécurité.

Les ministres ont constaté que les progrès enregistrés dans leurs travaux et dans les consultations qu'ils ont engagées leur permettaient d'étudier des propositions susceptibles de résoudre ces problèmes et, ainsi, de créer la confiance nécessaire pour que toutes les parties acceptent d'aller de l'avant.

Au cours de leurs consultations, les cinq gouvernements ont élaboré des propositions de calendrier pour de nouvelles et dernières négociations, dans le but d'appliquer en 1982 la Résolution 435 du Conseil de Sécurité.

Les Cinq ont maintenant achevé leur premier examen des propositions de principes constitutionnels à l'intention de l'Assemblée constituante. Les Cinq estiment que ces propositions devraient renforcer la confiance de tous les intéressés. En conséquence, les Cinq entendent engager dès le mois d'octobre des discussions avec les parties concernées, tant sur ces propositions de principes constitutionnels que sur un calendrier et un premier examen des autres problèmes.

Les ministres des Affaires étrangères reconnaissent et partagent le désir de la communauté internationale de voir se réaliser des progrès rapides et substantiels sur la voie de la mise en oeuvre du plan des Nations Unies et de l'indépendance de la Namibie. Ils réaffirment leur détermination de poursuivre leurs efforts en coopération avec les parties intéressées pour résoudre les principaux problèmes en suspens et assurer sans autre délai une solution pacifique du problème namibien.